

Compte-rendu du conseil d'administration du mercredi 17 février 2016, à Vicq-sur-Breuilh (chez Sylvain Cairola)

Présents : Edwige Baeyaert, Sarah Cainaud, Sylvain Cairola, Éric Lavorel, Patrick Lespagnol, Éric-Olivier Lochard, Ginette Pariselle.

Excusées : Florence Collette, Anne-Marie Jandaud.

1. Désignation d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire de séance.

Présidente de séance : Ginette Pariselle ; secrétaire de séance : Éric Lavorel

2. Élection du bureau - Répartition des tâches.

Le bureau 2016 est ainsi constitué :

- Président : Sylvain Cairola
- Vice-Président : Patrick Lespagnol
- Trésorier : Éric Lavorel
- Trésorière adjointe : Florence Collette
- Secrétaire : Ginette Pariselle
- Secrétaire adjointe : Edwige Baeyaert

Sylvain continue la diffusion des mails d'information (hors Ancolie) aux adhérents. Éric continue l'enregistrement des nouveaux adhérents dans Ancolie. Chacun reconnaît que les tâches ne doivent pas être cantonnées à telle ou telle personne, mais, au contraire, l'entraide doit se faire autant que nécessaire.

3. Site Internet.

Éric-Olivier rappelle que le site se compose de 3 parties : Ancolie, le Doodle pour les permanences et la zone « texte » faite avec le logiciel LauyanToWeb.

Ce dernier doit être mis à jour, mais c'est payant. D'autre part, s'il est plutôt facile d'utilisation, ce logiciel n'autorise pas à travailler à plusieurs et ne fonctionne que sous Windows, ce qui exclut les utilisateurs de Linux et MacOS.

Éric-Olivier propose de passer sur le logiciel SPIP, qui a de multiples avantages : logiciel libre, très répandu, permet de travailler à plusieurs, comprend plusieurs étapes de publication (la publication finale est faite après validation de l'administrateur) et plusieurs fonctions automatiques (mailing, agenda, brèves, etc) simples à utiliser. Beaucoup de plugins (extensions du logiciel) sont disponibles, ce qui rend SPIP très modulaire.

L'idée d'Éric-Olivier est de conserver Ancolie et le Doodle en l'état, puisque les deux donnent toute satisfaction et de transformer la partie « texte » du site actuel en une sorte de portail qui permettrait d'accueillir et de diffuser très facilement et de manière très lisible, nos messages, les informations, etc, qu'on voudra faire passer, que ce soit aux adhérents ou aux visiteurs externes au Panier de Germaine.

Éric-Olivier prépare un projet en ce sens, qu'il présentera au prochain CA.

4. Trésorerie.

- Livret A : Décision est prise de le conserver, notamment en vue de financer des projets ou de centraliser des commandes importantes inter-associations, type café ou sucre. Dans l'intervalle, il servira de produit d'épargne classique.
- Paiement des producteurs par virement : outre les quelques économies de frais d'expédition, cette formule aurait pour intérêt principal que le paiement des factures soit immédiatement versé au compte de nos producteurs, qui, bien souvent, mettent plusieurs jours ou semaines à encaisser les chèques. Revers de la médaille : réduction d'activité du facteur et du lien social qu'il représente. Éric consultera individuellement les producteurs pour savoir s'ils préfèrent rester au chèque ou passer au virement.

5. Bio dans les cantines.

La commission « Perspectives » se réunira le 5 mars, où elle évoquera ce sujet.

Patrick et Éric ont rencontré M. Marc Ditlecadet, président de la Communauté de Communes Briance-Sud Haute-Vienne, pour lui demander que ce sujet soit mis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion, en faisant valoir, d'une part, l'intérêt économique d'une agriculture bio et locale, notamment en matière d'emploi, et d'autre part, l'entrée en vigueur en 2020 d'une loi nouvellement votée, qui prévoit l'obligation d'avoir 40% de produits locaux et 20% de produits bio. M. Ditlecadet fait remarquer que la décision ne relève pas de la Communauté de Communes, mais des communes elles-mêmes ou du Département pour les collègues. Toutefois, considérant que la ComCom regroupe plus de 1000 élèves, écoles et collèges confondus, il accepte d'en parler lors d'une prochaine réunion mais conseille de faire un courrier circonstancié (qui devra être porté par un élu) pour formaliser cette demande. De son côté, le Panier de Germaine, s'il n'a pas de légitimité à agir auprès de la ComCom, peut néanmoins apporter son expertise en matière d'agriculture bio locale. Cette position est soutenue par Jean-Luc Célerier, adjoint au maire de Château-Chervix et vice-président de la ComCom. D'autre part, Patrick, en tant que DDEN (délégué départemental de l'éducation nationale) assiste au CA du RPI (regroupement pédagogique intercommunal) Vicq-sur-Breuilh/Magnac-Bourg/Château-Chervix et proposera que le Conseil d'école se prononce sur ce sujet lors d'une prochaine réunion.

L'étape suivante sera de rencontrer M. Redon-Sarrazy, maire de Meuzac et président de la commission économique et finances de la ComCom, pour lui présenter notre demande et, éventuellement, lui proposer de porter notre courrier. Ginette, Patrick et Éric se proposent pour le faire.

Une autre étape, plus ambitieuse, consisterait à convaincre le Conseil Départemental de créer un poste chargé de recenser les besoins en restauration scolaire du département et déterminer les ressources nécessaires, existantes ou à créer, pour les satisfaire.

6. Rencontre avec Nacho Samaniego, représentant des producteurs du café péruvien.

Cette rencontre a eu lieu jeudi 11 février à Uzerche, à l'initiative du Panier de Germaine et organisée par La Petite Fabrique.

Nacho, qui, à cette occasion, s'était donné un aspect « traditionnel », notamment avec des peintures de visage symboliques, a expliqué devant une trentaine de personnes, le fonctionnement de sa communauté, comment ils produisent leur café, quelles difficultés ils rencontrent, etc, avec la traduction de Maxime Menu.

Il a souligné, en particulier, l'importance pour eux de la commande de café en direct, avec pour conséquence principale une augmentation substantielle de leurs revenus, qui leur permettra de

développer leur activité, en même temps qu'améliorer leurs conditions de vie, sachant aussi que leurs terres sont toujours convoitées par de grands propriétaires et industriels.

Étant donné que Solidaille, ayant financé le démarrage du projet (comme c'est son but), va maintenant s'en retirer, il est décidé de voir avec Maxime comment le Panier peut se charger de poursuivre le soutien à cette communauté, notamment par le biais des commandes centralisées de café. L'idée est de se positionner déjà sur la prochaine récolte, prévue en juillet, mais déjà de terminer le stock existant chez le torréfacteur au Havre (environ 600 kg). Pour cela, il faut mobiliser le plus d'associations. Contact est pris avec la présidente du réseau des AMAP, rencontrée par Maxime à Uzerche.

On note toutefois que, malheureusement, peu d'associations qui avaient participé à la 1ère commande de café ont fait le déplacement à Uzerche et que les échanges inter-associations sont restés très limités.

7. Coordination des produits.

- Légumes :

Il semble que l'un de nos maraîchers, Adrien Guérineau, rencontre actuellement certaines difficultés. Sarah, Patrick et Éric proposent d'aller le rencontrer pour se rendre compte de sa situation. On envisage également une visite chez Christophe Dion, notre autre maraîcher, afin d'évaluer, selon le cas, si la production totale des deux sera suffisante pour satisfaire la demande des adhérents ou s'il faut envisager la venue d'un autre maraîcher en supplément. Le sentiment est qu'actuellement, le Panier leur sert plutôt de bouche-trou que de partenaire à part entière, alors que nous leur apportons des débouchés à peu près réguliers et que nos commandes, faites à l'avance, éliminent le gaspillage, contrairement aux marchés où on ne peut pas savoir ce qui sera vendu ou non.

- Fromages de chèvre :

Côté ferme des 11, à la Tournerie, la fromagerie ne sera probablement pas opérationnelle avant juillet. On continue donc, pour le moment, avec la ferme de la Pagénie, qui reprend la vente de fromages en mars.

Ginette présente la pisciculture du Moulin Authier, à Coussac-Bonneval, qui propose des truites fraîches ou fumées. La faible population (intentionnelle) des bassins permet d'éviter le recours aux traitements mais, cependant, la nourriture des poissons reste à base industrielle. La pisciculture n'est donc pas certifiée bio et les propriétaires, bien qu'ils indiquent en avoir le souhait, n'ont pas, pour le moment, entamé les aménagements et les procédures nécessaires en vue d'une conversion en bio, essentiellement par manque de temps. En l'état actuel, compte tenu de notre charte des producteurs, le Panier ne peut pas proposer ces poissons aux adhérents, mais il n'est pas interdit de recommander cette pisciculture aux amateurs. Par ailleurs, il est tout à fait dans la vocation du Panier de Germaine de proposer aux propriétaires, s'ils le souhaitent, de les accompagner vers la conversion bio. Il faut voir aussi si c'est possible, selon ce qu'exige le cahier des charges bio pour les poissons. Sarah et Ginette se proposent d'aller rencontrer les propriétaires pour leur faire cette suggestion.

8. Projet de vidéothèque.

Sarah présente l'idée de constituer une base documentaire sur les différentes idées de changement de société, qui servirait de base à des rencontres-débats entre adhérents. Le but principal de cette initiative est de créer du lien entre les adhérents. On peut donc aussi réfléchir à d'autres moyens allant dans le même sens.

Sarah propose de commencer, avec l'aide de personnes volontaires, par établir un calendrier sur 6 mois, sur la base d'une rencontre mensuelle, éventuellement chez l'un ou chez l'autre. On envisagera ensuite l'achat de documentaires en DVD, avec une licence de projection publique sans droit d'entrée.

9. Prochain CA.

Ce sera le mercredi 20 avril 2016, à 20h30, chez Ginette Pariselle.

10. Questions diverses.

Adhésion à Bolivia Inti-Sud Soleil : Accord du CA pour ré-adhérer.

Interbio : La structure s'est élargie à la « grande région » Aquitaine, avec un changement de statuts. Il faut donc vérifier si le collège « Consommateurs », représenté jusqu'alors par le Panier de Germaine, aura encore voix au chapitre dans ce nouveau contexte. Sinon, l'adhésion ne se justifie plus vraiment. Patrick étudie la question et donnera son avis au prochain CA.

Invitation des associations par la mairie de Château-Chervix : Le Panier de Germaine est invité à cette rencontre, le 26 février. Sylvain y va.

Nouveau local : De nouvelles suggestions ont été faites par différentes personnes. Un nouvel adhérent, Jean Poncharal, propose une maison lui appartenant en centre-ville de Saint-Germain les Belles. M. Ditlecadet, en marge de l'entretien sur les cantines bio, nous a signalé la disponibilité éventuelle de l'ancien magasin GAMM Vert, avenue de la gare, également à Saint Germain. Un autre ancien magasin désaffecté, à Magnac-Bourg cette fois, pourrait peut-être nous être proposé. Encore du pain sur la planche pour la Commission « Perspectives », en charge de cette question !!!

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Le CA remercie Sylvaine et Sylvain Cairola pour leur accueil, sans oublier Alicia qui nous a régalés avec de sublimes petits gâteaux !!